

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 14 novembre 2023

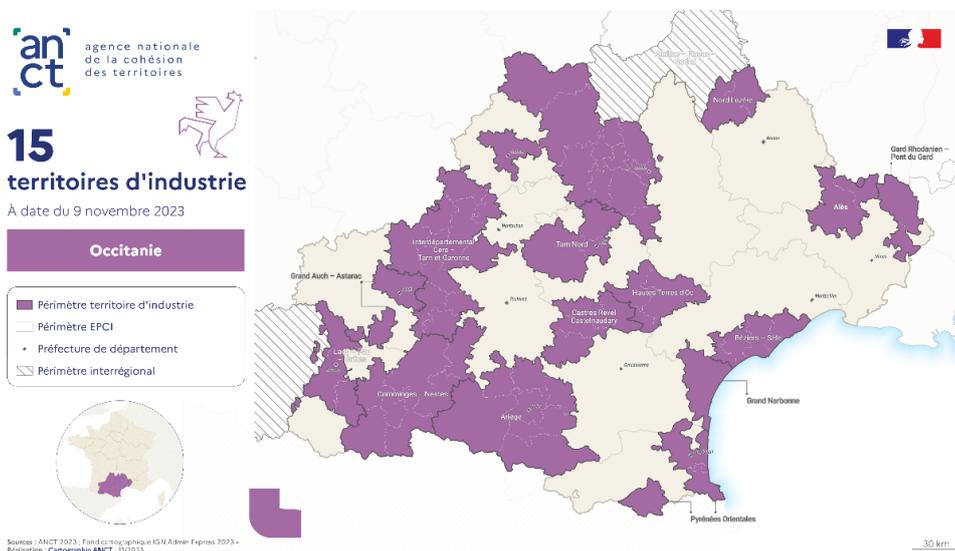
### Quinze lauréats en Occitania pour la deuxième phase du programme "Territoires d'industrie" 2023-2027

Initié en 2018, le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Pour la période 2023-2027, ce programme vise à apporter des réponses concrètes aux 4 axes suivants : développement des compétences dans le bassin d'emploi, diffusion de l'innovation, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir, favoriser la décarbonation de l'industrie. Être lauréat « Territoire d'industrie » c'est notamment, bénéficier d'un soutien en animation renforcé, d'une offre complète d'ingénierie et d'un appui à l'investissement.

L'Assemblée Générale des Territoires d'Industrie, réunie jeudi 9 novembre à Chalon-sur-Saône, a dévoilé les [183 nouveaux lauréats à la deuxième phase du programme Territoires d'industrie pour la période 2023-2027 ainsi que l'offre de services à destination de ces territoires.](#)

L'Occitania compte 15 lauréats, qui sont :

- **Renouvellement des territoires existants** : Ariège (09) ; Grand Narbonne (11) ; Alès (30) ; Pont du Gard/Gard Rhodanien (30) ; Castres Revel Castelnaudary (11-31-81) ; Comminges-Nestes (31-65) ; Interdépartemental 32/82 ; Béziers-Sète (34) ; Lacq Pau Tarbes (TI interrégional/64-65) ; Aurillac Figeac Rodez (TI interrégional/12-15-46).
- **Nouveaux territoires**: Grand Auch/Astarac (32) ; Nord Lozère (48) ; Pyrénées-Orientales (66) ; Albigeois (81); Hautes Terres d'oc (81).



Ces annonces s'inscrivent dans l'objectif annoncé par le président de la République le 11 mai 2023 de faire de la France la championne de l'industrie verte en Europe.

Ces lauréats pourront bénéficier des principales mesures de soutien prévues dans la nouvelle offre de services du programme Territoires d'industrie : **cofinancement d'un chef de projet, une enveloppe nationale prévue en 2024 de 100M€ pour des projets stratégiques s'inscrivant dans la transition écologique, des moyens d'ingénierie proposés par l'ANCT, accès aux moyens des partenaires du programme sur leurs expertises (Banque des Territoires, Bpifrance, ADEME...).**

*« Je tiens à féliciter l'ensemble des territoires lauréats qui ont souhaité s'impliquer dans cette nouvelle dynamique industrielle, vecteur puissant de développement et de cohésion des territoires. Les cinq nouveaux lauréats supplémentaires (10 territoires d'industrie existants lors de la première phase du programme) et la présence de lauréats dans tous les départements témoignent d'une envie d'industrie en région. Cette forte mobilisation des acteurs locaux permettra de mieux identifier et accompagner les initiatives industrielles génératrices d'emploi en lien étroit avec les services de l'Etat et le conseil régional. »* Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne

*« Le programme Territoires d'industrie permet une véritable revalorisation notre industrie. Cette reconquête industrielle est un moteur de notre transition énergétique et vecteur de notre souveraineté. Elle nous permet de soutenir avec l'Etat des projets ambitieux et créateurs d'emplois pérennes et non délocalisables. Je salue l'implication toujours plus forte des territoires lauréats qui contribue à la dynamique économique de l'Occitanie et à l'attractivité de nos territoires périurbains, ruraux et villes moyennes. »* Carole Delga, présidente de la Région Occitanie – Pyrénées-Méditerranée

Au niveau national, les lauréats ont été retenus par l'État, Régions de France, Intercommunalités de France et France Industrie dans le cadre de la nouvelle phase de sélection des territoires d'industrie, après avis des préfets de région et des conseils régionaux. Le dossier de presse avec la liste des lauréats est disponible [ici](#).

En Occitanie, le programme est copiloté par la présidente du conseil régional et le préfet de région et s'appuie sur les binômes élus locaux-industriels dans les territoires.

## **Contacts presse**

Préfecture de la région Occitanie :

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30

75

Margot SCHERER

05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Service Presse - service.presse@laregion.fr - 05 61 33 53 49 / 52 75 - 04 67 22 81 31